



Pourquoi écrit-on « n'oublie pas » sans s en CM2 ?

Comprends l'orthographe de « n'oublie pas », entraîne-toi avec des exercices corrigés et télécharge le PDF à imprimer.

orthographe-francais

Correction

Exercice 1 : « **N'oublie pas** de fermer la porte en sortant ! » C'est une consigne adressée à une personne : le verbe est à l'impératif, sans **s**.

Exercice 2 : « Quand tu prépares ton cartable, **tu n'oublies pas** souvent ta règle. » Le sujet « tu » est écrit : au présent, on écrit **oublies** avec **-es**.

Exercice 3 : Faux. Dans « N'oublie pas ton bonnet ! », le verbe se termine par **-e**. C'est l'impératif.

Exercice 4 : B. N'oublie pas de nourrir le chat. Cette phrase demande de faire une action ; elle donne donc une consigne.

Exercice 5 : « **Tu n'oublies pas ton livre de bibliothèque.** » L'ajout du sujet « tu » impose la terminaison **-es**.

Exercice 6 : C. Tu n'oublies pas ton casque. La phrase A oublie le **s** du présent ; la phrase B ajoute un **s** incorrect à l'impératif.

Exercice 7 : « **N'oublie pas** que la réunion commence après la récréation. » On donne un rappel, donc une consigne. Réponse attendue : « J'ai choisi cette forme car la phrase donne une consigne. »

Exercice 8 : Exemple : « **N'oublie pas de faire tes devoirs.** » puis « **Tu n'oublies pas de faire tes devoirs.** » La première phrase conseille ; la seconde décrit une habitude.



- 1 La phrase donne un ordre ou un conseil ?
- 2 **Oui** écris « n'oublie pas ».
- 3 Le sujet « tu » est écrit ?
- 4 **Oui** écris « tu n'oublies pas ».
- 5 **Repère final** consigne = sans s ; tu = -es.

Méthode visuelle pour choisir entre n'oublie pas et tu n'oublies pas

Continue sur blog-orthographique.fr

Blog Orthographique - Document pédagogique